

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTRÉAL

---

**SOMMAIRE**

I. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La fête des ouvriers. — IV Mgr Georges Gauthier. — V Discours du Très Révérend Père Hage, Provincial des Dominicains, au sacre de Mgr Georges Gauthier.

---

**AU PRONE**

Le dimanche, 1 septembre

On annonce :

La rentrée des élèves;

Le premier vendredi du mois.

**Note.**—La neuvaine à Notre-Dame de Pitié commence le 2e vendredi avant la fête, cette année le 6 septembre (1).

---

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 1 septembre

Office du 14e dim. après la Pent., **semi-double**; or. de saint Egide, 3e des Ss. XII Frères; préf. de la Trinité. — Aux vêpres, mém. de saint Etienne et suffr.

---

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 8 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 8 septembre, Nativité de Marie (Hochelaga et Laprairie).

---

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Diocèse d'Ottawa.—Du 8 septembre, la Nativité (Labelle).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 4 septembre, sainte Rosalie.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 8 septembre, saint Adrien (Ham-Nord).

Diocèse de Nicolet. — Du 8 septembre, la Nativité de Marie.

J. S.

---

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 1 septembre. — Maisonneuve.

Mardi, 3 " — Saint-Augustin.

Jeudi, 5 " — Saint-Constant.

Samedi, 7 " — Sainte-Anne-des-Plaines.

---

### LA FETE DES OUVRIERS

---

A Notre-Dame et à Saint-Patrice, le dimanche 1er septembre, auront lieu les émouvantes cérémonies, par lesquelles, depuis plusieurs années, nos ouvriers chrétiens et même nos ouvrières ont accoutumé de commencer la célébration de leur fête annuelle. Nous ne saurions trop exhorter nos ouvriers catholiques de toutes les paroisses, où des cérémonies particulières n'ont pas lieu, à se rendre à Notre-Dame et à Saint-Patrice, ce jour du 1er septembre.

A Notre-Dame, il y aura le même jour deux cérémonies; l'une pour les dames, dans l'après-midi, à 3 heures, avec sermon par le Révérend Père Archambeault, S. J.; et l'autre pour les hommes, dans la soirée, à 7.30 heures, avec sermon par le Révérend Père Louis Lalande, S. J. Mgr l'archevêque présidera.

A Saint-Patrice, pour les catholiques de langue anglaise, une seule cérémonie aura lieu, dans la soirée, à 7.30 heures, sous la présidence de Mgr Georges Gauthier, le nouvel évêque auxiliaire de Montréal.

---

## MGR GEORGES GAUTHIER

**C**E nous est une joie et un très grand honneur, dans l'accomplissement de nos modestes fonctions de journaliste, d'offrir nos respectueux hommages et nos très vives félicitations à Mgr l'évêque de Philippopolis, le nouvel auxiliaire de Montréal. Avant de raconter les fêtes de son sacre, il nous convient, en effet, de nous accorder cette joie et cet honneur. Nous n'avions dit qu'un mot jusqu'ici de son élection, réservant à ce jour, pour ne pas accabler Monseigneur l'évêque-élu de répétitions qui lui eussent été fastidieuses, d'exposer toute notre pensée et tout notre sentiment.

Mgr Gauthier nous pardonnera de le lui dire nettement, en l'écrivant pour nos lecteurs, c'est un beau choix que celui qu'ont fait Mgr l'archevêque et la Sainte Eglise de sa personne pour l'élever aux honneurs de l'épiscopat. Tout le monde en est convaincu, tout le monde le répète, pourquoi ne le dirions-nous pas? Sa main est habile et ferme, elle portera bien le baton pastoral; sa tête est noble et haute, la mitre d'or lui ira superbement.

La famille épiscopale de Mgr l'archevêque, qu'on nous permette de le souligner, est souvent à l'honneur. Avec Mgr Bruchési lui-même, Mgr Emard, Mgr Archambeault et le cher et si éprouvé Mgr Racicot, voici, en moins de vingt-et-un ans, qu'un cinquième évêque est choisi dans son sein. Et ce n'est un secret pour personne que le chapitre actuel de notre église métropolitaine, si les circonstances providentielles le voulaient, ne manquerait pas d'hommes tout préparés aux responsabilités du commandement.

De cette famille de Mgr l'archevêque, Mgr Georges Gauthier est l'un des plus jeunes membres. Il a tout juste quarante

ans. Le choix de l'Eglise s'est quand même fixé sur lui. Sa valeur morale, la régularité de sa vie, ses beaux talents, entre autres sa maîtrise dans l'art difficile du maniment de la parole, expliquent ce choix si honorable pour notre confrère d'hier, pour notre père d'aujourd'hui.

Du reste, il en fut toujours ainsi pour Mgr Gauthier. Dans sa famille, il était le plus jeune, et, nous disait-on, il fut toujours choyé. Plus tard, au Collège, puis au Grand-Séminaire, de sa classe et de son cours il était l'un des plus jeunes, et ses confrères le choisirent, les séminaristes du moins, comme leur président de *conventum*. De même, au Collège Canadien de Rome, s'il comptait encore parmi les Benjamins, il ne se contenta jamais, ni dans la considération de ses supérieurs, ni dans les succès aux examens, d'occuper un rang secondaire. Il en est peu de nos anciens camarades d'étude de qui j'aie entendu répéter plus souvent : " Il est fait pour les grandes choses et pour les postes supérieurs ". Combien ont prophétisé qu'il serait évêque ? Il serait difficile de les compter.

Ni sa mère, ni son père hélas ! n'étaient là, ce matin, aux cérémonies du sacre, pour mêler leur chrétienne émotion à celle de leur cher Georges ; mais son frère, l'abbé Henri, l'un des prêtres les plus distingués de Saint-Sulpice, sa soeur, la maîtresse générale des études à la Congrégation, son autre frère et son autre soeur, qui l'aiment tant, ont dû s'abîmer l'âme devant Dieu en de touchantes actions de grâces.

Dieu le voulant, quand tous ces chers parents se sont inclinés sous la main bénissante du nouvel évêque, comme le tableau eût été plus complet si la vénérée mère à la figure douce et bonne, si le vénérable père à la grande barbe blanche eussent été là, à la place d'honneur ! Mais ils ne sont plus vivants. Comme les anges des tableaux de Raphaël, ils ont dû se pencher, du haut du ciel, vers les nefs de notre cathédrale et vers

le fils aimé, dont tout le coeur, sans doute, en ce grand jour, s'élevait vers le ciel et vers eux.

Nous n'aurons pas l'impertinence d'infliger au nouvel évêque le supplice d'une longue kyrielle de compliments, pour mérités qu'ils seraient ; car nous savons fort bien que cela lui déplait souverainement. Mais Sa Grandeur nous pardonnera de lui répéter, en toute sincérité d'âme, que son élévation à la dignité épiscopale est une cause de joie pour toute l'Eglise de Montréal, et pour ses confrères et ses amis en particulier.

Comme les chrétiens de la primitive Philippe écoutant la voix de Paul, ou mieux encore, comme Paul lui-même imitant le Christ, le nouvel évêque de Philippopolis sera à notre Pasteur aimé, Mgr Paul Bruchési, un lieutenant digne autant que dévoué. Sa parole éloquente, qui tire toute sa force de son grand coeur — *pectus est quod disertos facit* — à cause du nouveau prestige dont elle sera munie, trouvera de mieux en mieux le chemin des âmes, et Mgr Georges Gauthier, nous en sommes certain, fera beaucoup de bien dans l'Eglise du bon Dieu.

Il possède en effet, et merveilleusement déjà, le secret d'être l'ami de tous. Dans tous les camps honnêtes et dans tous les bons partis, il est chez lui, et ses conseils sont appréciés. Tandis que dans nos bonnes familles de Montréal on admirait en M. le chanoine-curé de la cathédrale l'homme du monde accompli en même temps que le prêtre instruit et réservé qui en imposait, ailleurs, chez les pauvres et les déshérités, on connaissait depuis longtemps l'excellent père et le très bon ami qu'il était et qu'il saura toujours être à ceux qui souffrent ! Et lui — qu'on nous permette cette indiscretion, c'est l'un de ses anciens vicaires qui le lui a un jour entendu dire dans l'intimité — et lui, le très distingué et très éloquent curé "ne s'est jamais mieux senti père et curé qu'au milieu de ses pauvres et de ses secourus de la Saint-Vincent-de-Paul". Il y a là, dans cette

disposition d'âme, un très puissant moyen de gouverner les hommes.

L'autre dimanche, au moment d'entrer en retraite, pour se préparer immédiatement aux cérémonies du sacre, Mgr Gauthier chantait la grand'messe à la cathédrale, dont il doit, comme l'on sait, rester le curé. Tenant sa place au prône, suivant son désir, nous recommandions ses intentions aux suffrages pieux de ses paroissiens. Nous leur disions : " Vous n'avez pas attendu jusqu'à aujourd'hui, mes frères, pour vous réjouir de l'honneur qui vous est fait. Vous aimez votre curé. Vous l'aimerez encore davantage, si c'est possible, et l'entourerez de plus de respects, maintenant qu'il sera revêtu de la dignité épiscopale ". Puis nous tournant vers l'élu de Dieu, sachant être l'interprète de tous, nous lui disions : " Monseigneur, au jour de votre sacre, tous vos enfants spirituels, et avec eux vos plus modestes collaborateurs, seront de coeur tout près de vous pour prier Dieu de vous bénir et de bénir votre épiscopat ".

Eh ! bien, c'est fait. Vous voilà évêque, Monseigneur, c'est-à-dire appelé à un grand honneur, mais chargé bientôt d'une lourde responsabilité. Nous avons foi en vous, comme vous avez foi en celui à qui vous croyez, ainsi que parlent vos armes : *Scio cui credidi*. Que Dieu bénisse votre épiscopat et qu'il soit fécond ! A ceux qui vous aiment, que Dieu vous garde longtemps ! Sur vous et sur Mgr le vicaire-général, Mgr l'archevêque repose sa confiance comme sur ses plus dévoués collaborateurs. Aidez-le bien ! Et que Dieu, avec vous et par vous, nous le conserve longtemps. — *Ad multos annos !*

---

## DISCOURS DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE HAGE

Provincial des Dominicains

Au sacre de Mgr Georges Gauthier

*Obedite praepositis vestris et subjacete eis.*  
 Obéissez à vos chefs et soyez-leur soumis.

HÉB. XIII. 17.

Messeigneurs,

Mes frères,

L'Elu du Seigneur ne me pardonnerait point sans doute de découvrir à tous les yeux les trésors de nature et de grâce dont la Providence l'a si merveilleusement enrichi, et par lesquels elle l'a préparé à l'honneur incomparable qu'il reçoit aujourd'hui. Le voici donc élevé au degré suprême du sacerdoce à l'apogée du sacrement, et même, pourrait-on dire, au sacrement de l'apogée, à l'ordre " consommatif et perfectif " (1), dont le caractère n'est plus susceptible d'aucune augmentation et dont la fonction essentielle est de parfaire ce que le prêtre a commencé.

Ainsi, Monseigneur, le surcroît d'honneur, de gloire et de force céleste qui vient de vous être dévolu n'est autre que le Saint-Esprit lui-même (2), lequel s'est reposé sur vous à l'instant où le prélat consécrateur et les pontifes assistants ont posé leurs mains sur votre tête, en demandant qu'il vous fût communiqué, non plus seulement à tel ou tel effet, mais pleinement, et conformément à la formule absolue dont l'Eglise ne se sert que pour la consécration épiscopale: *Accipe Spiritum Sanctum—Recevez le Saint-Esprit*. Et comment douter qu'im-

(1) *De Eccles. hierarch.*, c. V.

(2) *Quoniam, quod est honoris, gloriae et virtutis Dei, et qui est ejus Spiritus, super vos requiescit* (I Petr. IV-14).

prégnée et parfumée de la vertu efficace de l'onction, votre tête, foyer déjà si riche et si lumineux, ne projette désormais des rayons encore plus vifs et des lumières plus chaudes ?

Au surplus, de regarder la disposition de ce sanctuaire, la cérémonie auguste qui s'y déroule, la double splendeur du consécrateur et du consacré, ne remet-il pas en mémoire la question du prophète à l'ange et la réponse de l'ange au prophète : *Quid sunt duae olivæ istae ad dexteram candelabri et ad sinistram? Et dixit: Isti sunt duo filii olei, qui assistunt Dominatori universae terrae* (3)—*Qui sont ces deux oliviers, à droite et à gauche du candélabre? Et l'ange répondit: Ils sont les deux oints de l'huile sainte qui prêtent assistance au souverain Maître de toute la terre* ". L'autel, avec sa lampe et son septième candélabre de perfection, c'est la figure du prêtre suprême, de celui qui est le Christ, l'Oint par excellence. Et que signifie, dans la fonction sacrée de ce jour, ce double groupe, ce double appareil, cette double gloire, à droite et à gauche de l'autel, sinon la gloire du Père qui rejaillit sur le fils et le noble choix du maître qui élève jusqu'à lui son serviteur, sinon aussi l'amour du fils qui bénit son père et la fidélité du serviteur qui aidera intrépidement son Maître, de telle sorte que consécrateur et consacré, titulaire et auxiliaire, tous les deux les fils de l'huile sainte, *filii olei*, pour prêter assistance à l'unique Père et au Maître unique : *qui assistunt Dominatori universae terrae*.

Au Père de tout bien, au Maître de toutes choses, adressons l'humble et fervent hommage de la louange et de la reconnaissance, et, ce devoir étant rempli, rappelons, pour notre instruction et notre gouverne, quelles sont l'origine et l'étendue de la juridiction épiscopale, en même temps que les obligations qui s'imposent aux sujets de cette juridiction.

---

(3) Zachar., IV-14.



## I

C'est une loi divinement établie que les hommes ici-bas soient régis par les hommes. Dieu, cause première et universelle, gouverne le monde et perpétue son oeuvre au moyen des causes secondes et particulières. A cet effet, il a des êtres de choix qu'il appelle à la participation de son autorité et de ses droits, et, comme il a fondé sur la terre une société spirituelle et néanmoins visible, il faut qu'il députe vers cette société, et pour la diriger, des gouvernants et des représentants. C'est le mot de saint Paul : *Tout pontife est pris du milieu des hommes et se trouve établi pour les hommes dans le service de Dieu* (4).

Or, ce pontife humain, où sera-t-il choisi ? Existera-t-il, comme dans l'ancienne loi, une tribu, une caste, où les honneurs pontificaux seront héréditaires ? Non. Le pontife de la loi nouvelle doit être, comme Melchisedech, sans père, sans mère, sans généalogie. "Le pouvoir pontifical, dit le pape saint Léon, ne se propage plus par la trame et le cours naturel des générations, l'Eglise ne reçoit pour pasteurs que ceux que l'Esprit-Saint a préparés, de telle sorte que ce n'est point la prérogative de l'origine terrestre qui donne droit à l'onction, mais c'est le libre choix de la grâce céleste qui enfante l'évêque : *ut non praerogativa terrenae originis obtineat unctionem, sed dignatio caelestis gratiae gignat antistitem.*"

Mais, ce libre choix de la grâce céleste, comment se manifestera-t-il ? Quand la société spirituelle, à l'exemple des apôtres, dira à Dieu cette prière : " Vous, Seigneur, qui connaissez les coeurs de tous, montrez quel est entre plusieurs celui que vous avez choisi pour prendre l'héritage de ce ministre ", de quelle manière se fera la réponse à une si grave et si solennelle supplication ? Ecoutez.

---

(4) Hébreux, V-1.

Un homme existe, qui tient entre ses mains le sceptre le plus glorieux et le plus redoutable : le sceptre des âmes. Tout pouvoir lui a été donné de lier et de délier, pouvoir qui ne connaît de limites ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans les personnes, pouvoir qui s'étend sur la société spirituelle tout entière, c'est-à-dire, sur le monde, pouvoir qui commande et qui défend, pouvoir qui absout et qui retient, pouvoir qui régit et qui gouverne, pouvoir qui juge et qui punit, pouvoir qu'on ne méprise qu'au risque de se perdre, pouvoir qu'on ne bénit qu'avec la certitude de se sauver.

Cet homme est le pape, et ce pouvoir universel, spirituel, incoercible, se nomme le pouvoir de juridiction.

Ainsi donc, là même où siégèrent par la force des armes les dominateurs du monde ancien, siège un vieillard, dont la voix commande, non pas seulement dans les limites du plus grand empire qui ait jamais existé, mais bien au-delà, et par-delà toutes les mers. Il a traversé, non pas un siècle, mais dix-neuf siècles, et il les traversera tous jusqu'à leur consommation. Alors il était Pierre, hier il était Léon XIII, aujourd'hui il est Pie X, et le siège du dernier n'est pas plus ébranlé que la chaire du premier. On peut même affirmer que jamais son trône ne domina mieux les fauteuils où s'assoient les grands chefs des royaumes ou des républiques. Savez-vous un geste de prince, d'empereur, d'autocrate, qui égale en majesté mystérieuse, son blâme ou sa bénédiction ? Tandis que le passé perpétuellement s'effrite pour faire place à un perpétuel nouveau, Pierre reste toujours la pierre, et la pierre est toujours la base de l'Eglise, et l'Eglise est toujours la préoccupation du monde, parce qu'elle en est le salut.

Or, de par la parole du Christ : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*, de par cette juridiction universelle que le Christ lui a déléguée, le pape est l'évêque des évêques ; c'est lui qui les appelle, lui qui les nomme, lui qui les institue, lui qui les

assigne aux églises particulières, et rien n'est plus vrai que le mot, par lequel Bossuet salue dans le pape " le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement ".

Mes frères, c'est un de ces rayons du gouvernement suprême qui arrive aujourd'hui jusqu'à nous, rayon béni, rayon bien-faisant, rayon direct et pur, rayon qui, parti du centre pour atteindre ce point de la circonférence qu'on appelle Montréal, retournera toujours avec joie vers son centre pour y puiser la lumière, l'amour et la vie.

Telle est l'origine du pouvoir que le nouvel évêque reçoit en ce jour; telle est la signification des termes solennels de la Bulle qui vous était lue tout à l'heure; tel est l'ordre magnifique de la hiérarchie! Dieu, chef du Christ; le Christ, chef de l'Eglise universelle; le pape, vicaire de Jésus-Christ, chef de l'épiscopat; l'évêque, chef de l'Eglise particulière, successeur des apôtres et de la plénitude de leur juridiction sous la dépendance du pape; les prêtres et les fidèles, unis à leur évêque comme l'évêque est unis au pape, comme le pape est uni au Christ, comme le Christ est uni à Dieu.

Nous avons à dire maintenant la nature et l'étendue du pouvoir épiscopal.

L'Eglise, société et société parfaite, réclame, à juste titre et à titre divin, le droit au gouvernement des âmes, et elle entend exercer ce droit jusque dans ses conséquences les plus éloignées. Le pape gouverne ainsi toute l'Eglise, l'évêque, tout son diocèse, et c'est en vertu de l'institution divine elle-même—catholiques, ne l'oubliez jamais—que l'évêque, soumis toutefois au pape, exerce le triple pouvoir qui intègre tout gouvernement: le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif.

L'évêque peut donc tout d'abord légiférer dans son diocèse, donner des ordres, intimer des défenses. Placé par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu, il ne saurait remplir

son mandat, s'il n'avait une liberté complète pour commander et pour interdire. D'où il suit qu'il a le droit, non moins que le devoir, de porter toutes les lois qu'il juge nécessaires ou utiles pour la répression des vices, pour la réforme des moeurs, pour la pratique de la vertu, pour la restauration ou le maintien de la discipline, et pour tout dire, sa puissance législative ne connaît pas d'autres bornes que celles de la gloire de Dieu et du salut des âmes, eu égard aux circonstances de temps, de lieux, et de personnes.

Législateur, l'évêque est juge, aussi, dans son diocèse. Il est le gardien officiel de la doctrine, le naturel défenseur de la vérité. Dieu ne l'a placé sur les hauteurs que pour lui donner toute facilité de voir et de surveiller. Surveiller est sa charge, et comme la sentinelle dont parle le prophète, il s'écrie : *Voici que je veille sur le faite où m'a conduit la main du Seigneur; j'y suis tout le jour, j'y demeure toute la nuit* (5), tout le jour pour contempler la lumière de la doctrine; toute la nuit pour surveiller la marche ténébreuse de l'erreur, signaler ses approches, démasquer ses trahisons, et erier à tous, aux prêtres comme aux fidèles : *Enfants prenez garde à vous, voici l'ennemi*. Fort, vaillant, résolu, il doit aller au-devant des contradicteurs pour les convaincre et pour les confondre : *Oportet episcopum eos qui contradicunt, arguere* (6). Homme de paix et de conciliation, il deviendra guerrier et âpre au combat, plutôt que de trahir par le silence la sainte cause de la vérité (7). A l'exemple du grand saint Hilaire, il ne craint que trois choses : les dangers de l'Eglise, le crime du silence, le jugement de Dieu (8), et, portant toujours en son coeur ces trois craintes, il n'en connaît jamais d'autres.

Le pouvoir judiciaire appelle nécessairement le pouvoir exé-

(5) Isaïe, XXI, 8. (6) Ad., Tit. I, 9.

(7) Rév. Père Monsabré. (8) Ad Constant.

cutif, et, s'il en est besoin, le pouvoir coercitif. Juger serait illusoire, si l'on ne pouvait obliger les sujets à subir la sanction du jugement. Et ne vous récriez pas, mes frères, si vous voyez l'Eglise revendiquer le droit de punir et de châtier. Tenez pour certain qu'elle ne le fait qu'après avoir épuisé tous les autres moyens, qu'elle ne le fait que pour amender les coupables, qu'elle ne le fait qu'avec une extrême lenteur et discrétion, et qu'à tout prendre, il n'est point de gouvernement plus miséricordieux, j'allais dire, plus maternel que celui de l'Eglise. L'évêque, lui aussi, est père, et qui ne sait que la tendresse envers l'enfant prodigue est le plus doux privilège de la paternité ?

## II

“ La nécessité de l'autorité est le premier anneau de la chaîne qui conduit et rattache les hommes à l'Eglise. ” Cette pensée, qui est du Père Lacordaire, m'introduit dans la seconde partie de ce discours, où j'ai à vous rappeler quels sont envers vos évêques vos devoirs de sujets et d'enfants : sujets, vous avez à vous soumettre ; enfants, vous avez à prier.

Contrairement à la maxime du monde qui est de diviser pour régner, la maxime de l'Eglise est d'unir pour sanctifier et protéger. Or, cette union ne peut résulter que du profond et harmonieux accord entre l'autorité qui commande et l'obéissance qui s'incline. La société religieuse, non plus que la société civile, n'est ni une simple agglomération, ni une pure juxtaposition d'êtres individuels. Il n'y a pas de société dans un tas de sable, dans un monceau de pierres. Ce qui fait la société, c'est l'unité, et l'unité vient d'abord et principalement de l'autorité, en raison de l'influence qu'elle exerce sur les sujets, leur imprimant une même direction, les conduisant par les mêmes voies, les faisant travailler pour les mêmes intérêts,

les faisant arriver au même but. Qui ne comprend dès lors que l'autorité est corrélatrice de l'obéissance, et que l'unité ne peut exister qu'à la condition que les inférieurs voudront se prêter à l'action des supérieurs, ne l'entravant jamais par la rébellion ou la résistance, mais la secondant plutôt de tous leurs efforts et de toute leur bonne volonté ?

Ces principes généraux s'appliquent avec d'autant plus de force à l'Eglise que, chez elle, l'autorité vient de plus haut et que le but va plus loin. L'autorité, c'est Dieu ; le but, c'est l'éternité ; et venant de Dieu pour nous conduire à l'éternité, apparaissent le pape et l'évêque.

Oui, selon la volonté formelle du Christ, un diocèse, gouverné par un pasteur, forme une société particulière, vivant sans doute de la vie de la société universelle, mais recevant cette vie officiellement de son évêque, de la parole qu'il distribue, des sacrements qu'il administre, de la juridiction qu'il exerce. Vous n'êtes catholiques et vous ne vivez de la vie de catholiques, que si vous vivez de la vie de votre évêque, que si vos pensées sont en harmonie avec les siennes, que si vos sentiments sont conformes à ses sentiments, que si votre conduite morale pratique est dirigée, réglementée, approuvée par votre évêque. Hors de l'évêque, non plus que hors de l'Eglise, il n'y a point de salut.

Mes frères, comprenons-nous bien et acceptons-nous toujours cette haute puissance épiscopale ? Nous courbons-nous sous son autorité avec soumission et humilité d'esprit ? Et s'il fallait indiquer ici les signes des temps, l'affaiblissement de l'obéissance n'en serait-il pas un, et l'envahissement de la critique n'en serait-il pas un autre ? Cependant, que demandent-ils de si extraordinaire, ces conseils et ces décisions de l'épiscopat ? Ils vous demandent d'éloigner de vos esprits le poison de l'erreur — d'écarter de vos lèvres la coupe des plaisirs mauvais

ou dangereux — de mettre dans votre vie un peu de tempérance et de sobriété — de la fonder, cette vie chrétienne, sur une base de mortification — de ne pas permettre à vos yeux de tout voir et de tout lire, ni à vos oreilles de tout entendre, ni à votre cœur de tout goûter — en un mot de vous montrer partout et toujours, dans votre existence privée comme dans votre existence publique, catholiques, rien de plus, rien de moins. En vérité, l'évêque, en vous demandant ces choses, dépasse-t-il son droit, et s'il ne vous les demandait pas, accomplirait-il son devoir ?

Ajouterai-je que l'exercice de l'autorité est assez douloureux parfois, pour que nous ayons à cœur d'en adoucir les peines par une entière et généreuse soumission ? Le gouvernement, quand il s'appelle le gouvernement des âmes, apporte avec lui assez de préoccupations et de souffrances, pour que nous prenions en affection, j'allais dire, un autre mot en pitié, celui qui en est le dépositaire. Et pourquoi ne l'aurais-je pas dit, ce mot, puisqu'il est de saint Augustin : " Appliquez-vous, mes frères, écrivait-il, à rendre à votre supérieur une fidèle obéissance, par compassion, non-seulement pour vous-mêmes, mais aussi pour lui, car le péril qu'il court est d'autant plus grand que le rang qu'il occupe est plus élevé. "

Pour les mêmes motifs, un second devoir s'impose à nous : le devoir de la prière. Ne savons-nous pas que la première demande, que nous adresse à tous notre nouveau pontife, est celle de prier pour lui, d'unir nos supplications aux siennes, afin que Dieu lui accorde force et santé, grâce et courage, persévérance et salut ? Admirez comment l'Eglise elle-même multiplie invocations et prières, quand elle appelle sur la tête de son Elu les lumières et les bénédictions du Très-Haut. Et, afin que cette prière ne dure pas qu'un seul jour, l'Eglise ordonnera que chaque matin, au Saint-Sacrifice, le nom du pon-

tife soit prononcé et son souvenir mentionné — que, le soir, au pied des autels, une oraison s'élève vers Dieu à son intention—que, chaque année, le peuple soit convoqué à l'heureux anniversaire de sa consécration. L'exemple de la mère trace le devoir des enfants, et c'est pourquoi, avant que l'évêque consacré parcoure les nefs de cette cathédrale pour répandre ses premières bénédictions, sous lesquelles nous nous inclinons avec un respect ému, offrons-lui notre prière et les souhaits de nos coeurs.

Si nos moeurs actuelles le comportaient, il éclaterait à cette heure et de tous les points de ce temple, des cris de joie et de supplication, comme en entendait la basilique d'Hippone, au sacre de ses évêques. Le choeur des prêtres entonnerait : *Exaudi, Christe; episcopo vita—Exaucez-nous, ô Christ ; à l'évêque la vie.* Le collège des lévites ajouterait d'une voix pénétrée d'affection : *Te Patrem, te episcopum! — Vous, toujours père, vous, toujours évêque.* Et les anciens du peuple assentiraient, disant : *Bene dignus, bene meritus!—Il en est digne, il a bien mérité.* Et tous enfin reprendraient dans une pieuse et solennelle clameur : *Exaudi, Christe; episcopo vita! Exaucez-nous, ô Christ, et donnez au pontife la vie !*

N'est-ce pas, mes frères, que je viens de traduire vos souhaits et vos sentiments ? Vos voix se taisent, mais vos âmes parlent. Et de cette immense assemblée, n'est-ce pas le même hymne, le même voeu, la même acclamation qui s'échappent : *Exaucez-nous, ô Christ, et à votre Pontife, la vie!—Lui, toujours père, lui, toujours évêque! — Il en est bien digne, il a bien mérité ! A lui, la vie féconde du temps ; à lui, la vie glorieuse de l'éternité ! Amen.*